



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019

**Procès-verbal de
l'AG 2018**



PROCES-VERBAL DE L'A.G.O

Du 23 juin 2018

Le 23 juin 2018, l'Assemblée générale de l'Adapei35 s'est tenue dans les locaux d'Askoria à Rennes, de 9h00 à 12h30.

L'assemblée, étant composée de 150 personnes présentes ou représentées, peut valablement délibérer.

M. Meunier, Président de l'ADAPEI35, a introduit l'Assemblée Générale Ordinaire. Il remercie Mme Courteille, Vice Présidente du CD35 qui représente M. Chenut président du CD 35 ainsi que d'autres personnalités.

Hommage à ceux qui nous nous ont quittés

Il est proposé de rendre hommage aux personnes qui nous ont quittées au cours de l'année 2017-2018 par une minute de silence. Le nom des personnes défile sur le diaporama.

Mise en place du bureau et des scrutateurs

M. Meunier procède à la mise en place du bureau et en présente chaque membre.

Il sollicite des scrutateurs afin de pouvoir vérifier la validité des délibérations, et de décompter les voix lors des différents votes.

L'AG désigne comme scrutateurs M. Laurent Marcel et Mme Rio.

Il déclare ensuite l'ouverture de l'AGO : Il est constaté 150 Présents ou représentés : l'assemblée peut donc délibérer.

1. Approbation du PV de l'AGO 2017.

M. Laurent Claude fait lecture des principaux points.

Aucune remarque n'étant observée, le PV est approuvé à l'unanimité

2. Approbation des délibérations prises par le Ca depuis l'AG de 2017

M. Laurent Claude présente les délibérations prises par le CA depuis la dernière AG.

M. Trichard Raymond fait remarquer à propos de Cesson, qu'il faut préciser que la partie immobilière vendue est uniquement la partie relative à l'Esat.

Aucune remarque n'étant observée, les délibérations suivantes sont approuvées à l'unanimité : que ce soit : les Successions, les Ventes Acquisitions, les Partenariats, et les Pleins pouvoirs au CA dans l'attente de la prochaine AG

L'ordre du jour est légèrement modifié afin que Mme Courteille puisse intervenir et se libérer plus tôt ; ayant un autre impératif.
--

M. Meunier rappelle que le CD35 est à notre écoute et cède la parole à Mme Courteille.

Elle se dit fidèle à notre AG qu'elle apprécie et précise que c'est un endroit où l'on peut débattre.

Elle retient une phrase énoncée auparavant selon laquelle la vie associative est exigeante mais exaltante et fait le parallèle avec la vie politique.

Elle précise à ce propos, que le CD sort de 2 jours de session et qui a donc dû prendre en compte les positions nationales de blocage des évolutions budgétaires des collectivités territoriales. Cela va impacter le CD35 qui a dans ses compétences l'action sociale. Or le département est un département avec une démographie qui évolue et aussi un nombre de Personnes âgées et de personnes en situation de handicap important.

Le budget est en augmentation de 3% et la PCH évolue elle de 4%. Des dépenses sont imputées aux départements mais ce sont des choix du national.

Elle redoute que les évolutions de dépenses autorisées des départements bloquent leur action et leur volonté. Par exemple, les MAIA, vont être imputées aux nouvelles dépenses alors qu'elles sont entièrement compensées par l'Etat.

Elle dresse un point de situation sur le schéma PA/PH en cours

Elle fait état de l'accès aux soins des personnes en situation de handicap, qui n'est pas assez mis en avant dans le plan santé.

Elle annonce des financements complémentaires pour l'habitat regroupé, car la PCH ne peut pas être cumulée.

Elle annonce que les CLIC, qui sont des services de proximité sont relancés.

Elle annonce un effort sur l'habitat intermédiaire avec une consolidation des offices HLM.

Elle rappelle que l'Adapei35 et le CD35 sont liés par un CPOM à hauteur de 25M€ en 2018.

Le PCPE prend une grande place ainsi que la pair-aidance.

Mme Courteille est remerciée pour ses propos et vivement applaudie

Election des administrateurs

M. Meunier rappelle la constitution du CA composé d'un collège délibérant de 24 membres et de 4 collèges consultatifs conformément aux nouveaux statuts.

L'AG doit se prononcer et procéder à l'élection sur les postes qui sont ouverts au renouvellement après 3 ans.

Les nouveaux candidats cooptés sont

- **M. Artur Jean-Claude**
- **M. Deniau Lionel.**

Leur cooptation doit être validée par l'AG 2018

Les nouvelles candidatures sont :

- **M. Grangeré Guy**
- **M. Rabotin Franck**
- **Et M. Ramet Philippe**

A l'appel de leur nom, ils sont invités à se présenter.

Du Vote à bulletins secrets, il ressort que tous les candidats sont élus

3. Rapport d'activité 2017/2018

M. MEUNIER introduit le rapport d'activité puis diverses personnes se relaient (Mme Lechevallier – Mme Courcoux -..)

Avec ce rapport d'activité des interventions des autos représentants sur la communication sont effectuées sous forme de petits films et avec des commentaires d'auto représentants

L'action associative (

En ce qui concerne la vie associative et les CVS, ce sont 50 personnes qui sont venues solliciter l'association. Il y a eu un gros travail sur la pair aide (axe 3).

Pour les familles vieillissantes, il faut être rassurant car on est actif.

Lors des CVS, les administrateurs ont été présents. Les directeurs ont permis de rendre ces CVS dynamiques. Mais trop peu de familles s'en saisissent. Il faut faire connaître les CVS.

Aide aux vacances avec attribution de chèques vacances et aide aux projets vacances.

Il est proposé d'ouvrir la vie associative à d'autres personnes que des parents, un contact a été pris avec France bénévolat pour savoir comment procéder. Proposition d'un groupe de travail sur ce que c'est qu'être bénévole en 2018.

Autoreprésentation.

Il faut les faire devenir des acteurs et non seulement des usagers.

Communication.

Avec Aurore Courcoux, on réinterroge les éléments de communication. Pendant que la technique monte, il faut que le politique suive.

Activité des établissements et des services.

M. Marie dit Calais présente des éléments synthétiques et précise que l'on peut avoir accès aux documents fait par les établissements.

Il développe 4 focus :

1 on ne vit pas une période calme et sereine avec des mutations fortes et avec des injonctions de l'Etat. On va être contrôlé désormais par la Haute Autorité de Santé. On va être dans une logique de certification. Les indicateurs vont arriver pour mesurer notre impact.

2. sur l'inclusion, ce n'est pas nouveau mais on doit aller plus loin dans le milieu ordinaire. Le CPOM prochain sera plus directif et conduit de façon plus autoritaire par l'Etat. Ce sont des mutations, certes nécessaires, mais peu concertées et avec peu de moyens.

L'évolution de cela dépend de notre activité militante. Cela n'est pas sans conséquence sur nos établissements avec des réorientations et l'ouverture de nouveaux services, PCPE, équipe mobile d'intervention autisme, équipe d'appui spécialisée, ...

On est dans la précipitation et ce n'est pas bon. On est dans une mission de services publics, ce qui nous oblige à nous adapter, mais la rapidité du mouvement fait blocage.

De plus les salaires sont démotivés par la position de l'Etat de tout refus de revalorisation des salaires.

3. renforcement des partenariats.

Il s'agit d'une évolution positive avec les actions avec le CHGR, par exemple, et avec la vie scolaire (Inspection Académique). Il faut par ailleurs renforcer le secteur de l'emploi dans l'entreprise.

4. projets immobiliers

Ce sont des éléments importants en termes de coûts.

Ouverture de l'IME l'Etoile à Vitré

La cuisine Centrale qui fonctionne depuis janvier

Dispositif Villejean pour novembre 2019

ESAT Via Silva

Foyer de Vie des 4 pavillons

Transfert du siège

Foyer de l'Hermine

Projet d'hébergement de Redon et Vitré

Aucune remarque n'étant formulée, le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité

4. Rapport financier – rapport du commissaire aux comptes

Le rapport financier et le bilan et résultats et proposition d'affectation sont présentés par Mme Bertrand.(trésorière adjointe en absence de Mme LEROUX)

M. Sevestre du cabinet Mazars, commissaire aux comptes, avant de certifier les comptes sans aucune réserve, précise que le contenu de la mission a été modifié et est complété pour une harmonisation avec la communauté européenne.

Aucune remarque n'étant formulée, ces rapports et délibérations sont approuvés à l'unanimité

5. Cotisations 2019

Il est proposé un montant de la cotisation à 64 €. Cette cotisation permet le fonctionnement, en partie, de l'UNAPEI, qui agit en notre nom au sein des ministères.

A ce propos, M. Marchand fait une intervention sur ce montant, qu'il trouve exagéré et que seul l'UNAPEI nous envoie régulièrement des informations sur un support papier (une revue).

M. Laurent Claude lui répond que la part nationale est fixée par l'AG de l'UNAPEI et que le montant est faible en comparaison à ce qui s'effectue dans d'autres associations de France.

Il précise que l'on essaie de rester dans une limite raisonnable, mais que même gratuit, il n'y aurait pas plus de bénévoles.

Mme Lechevallier Catherine, ajoute que l'on adhère parce que cela représente une cause chère à notre cœur et que les histoires économiques, en l'occurrence, ne sont pas recevables.

M. Meunier précise que l'association a un site internet et il existe, de plus, le vivre ensemble. Quant aux bons résultats économiques, mis en doute par M. Marchand, c'est plutôt signe de bonne santé et surtout que personne ne s'enrichit.

Aucune autre remarque n'étant formulée, ce montant de cotisation est retenu à l'unanimité

6. Informations

M. Laurent Claude fait un retour sur le congrès de l'UNAPEI à Lille sur le thème inclusion set scolarisations.

M. Moneger-Rogge Pierre inspecteur de l'éducation nationale ASH-DSDEN est invité à prendre la parole. Il représente M. Wilhelm inspecteur d'académie Directeur Académique des Services de l'Education Nationale

d'Ille et Vilaine et affirme qu'il est à nos côtés. Actuellement les démarches pour la société inclusive et pour l'Ecole 100% inclusive conduisent à de nombreuses modifications et réflexions. Ce n'est pas simple mais il faut toutefois avancer sur ces chantiers. C'est ensemble que les choses pourront avancer.

7. rapport d'orientation,

M. MEUNIER donne lecture du rapport d'orientations

Aucune autre remarque n'étant formulée, ce rapport est approuvé à l'unanimité

***L'ordre du jour de l'AG étant achevé
Le Président lève la séance et convie les adhérents et
Participants à un verre de l'amitié.***